

**AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX :**

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Décliner la réglementation DT-DICT et le guide technique.
- Décrire le déroulement d'un chantier et les règles d'intervention à proximité des réseaux.
- Mettre en œuvre les connaissances acquises lors du passage de l'examen AIPR.
- Public visé : Toute personne impliquée dans la conception de projet de travaux, l'encadrement ou l'exécution de travaux.

**PROGRAMME :**

- Les principes fondamentaux (cadre juridique, termes utilisés, intervenants),
- Le projet de chantiers (déclaration de projet de travaux DT, clauses dans les marchés et DCE, clauses techniques et financières),
- Avant l'exécution des chantiers (déclaration d'intention de commencement de travaux DICT),
- Au cours de l'exécution des chantiers (déroulement, arrêt du chantier, endommagement des réseaux, comportement en cas d'urgence, travaux sans tranchées),
- L'examen AIPR - QCM

**DATES DE FORMATION :**

20 février     17 avril     30 juin     4 août     9 octobre     4 décembre

**Coût : 192 euros HT - 230,40 euros TTC (prise en charge par CONSTRUCTYS (salariés) et FAFCEA (TNS) nous consulter).**

Entreprise : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

N° de SIRET : ..... NAFA : .....

Portable : ..... Email : .....

**PARTICIPANTS :**

Nom Prénom	N° de sécurité sociale	Date de naissance	Statut: Chef d'Entreprise, Gérant-salarié, Salarié, Conjoint

Cachet de l'entreprise et signature

Date :

**À VOTRE ÉCOUTE :**

Audrey SIGNORELLI — Conseillère formation

formation@capeb10.fr 03 25 76 27 80



**BULLETIN À RETOURNER À LA CAPEB DE L'AUBE, ACCOMPAGNÉ D'UN CHÈQUE DE 230,40€ TTC À L'ORDRE DE C'DEFI.**